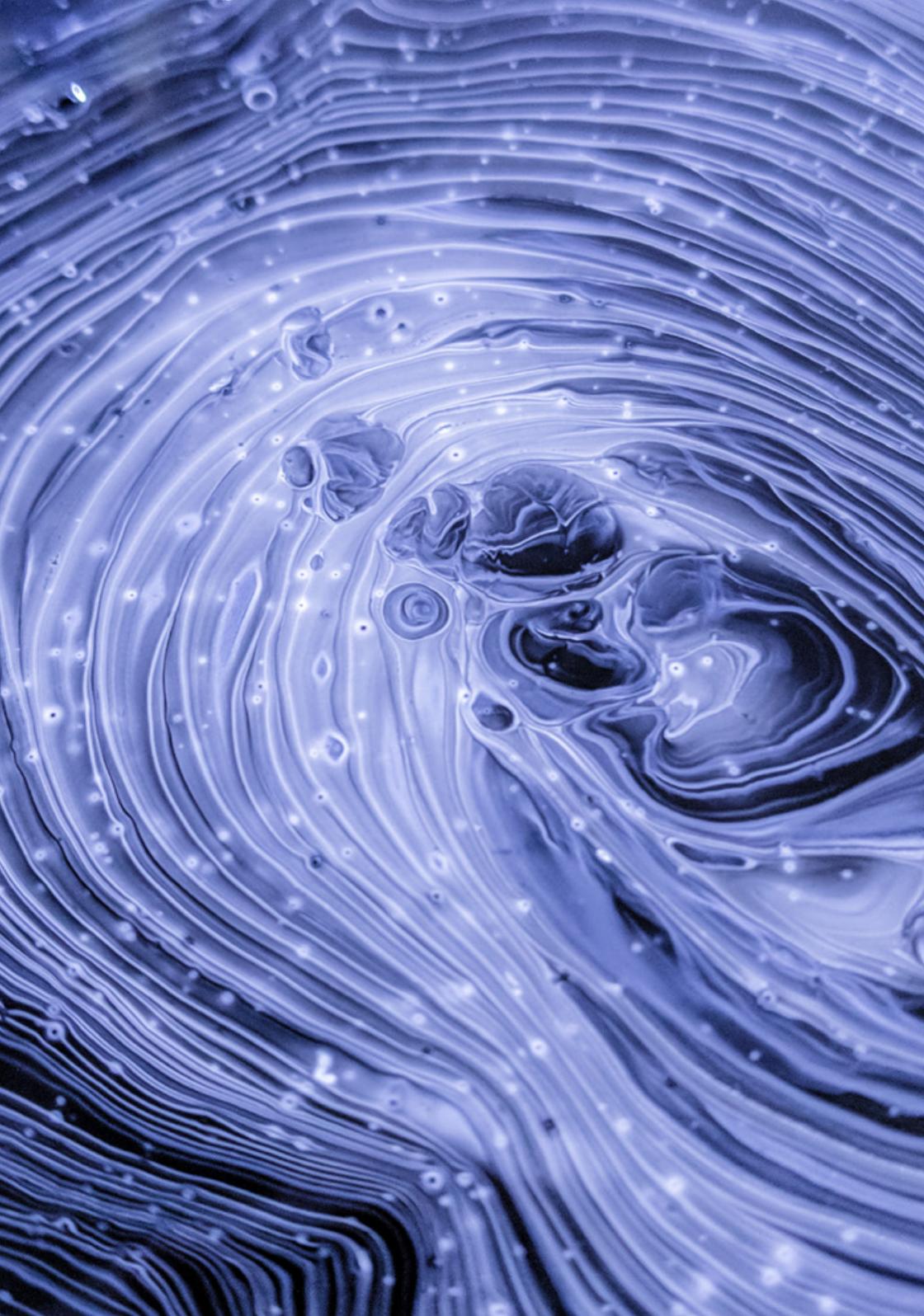


Inciter – Accompagner – Influencer

Plan d'action national

d'amélioration de la
participation française aux
dispositifs européens de
financement de la recherche
et de l'innovation



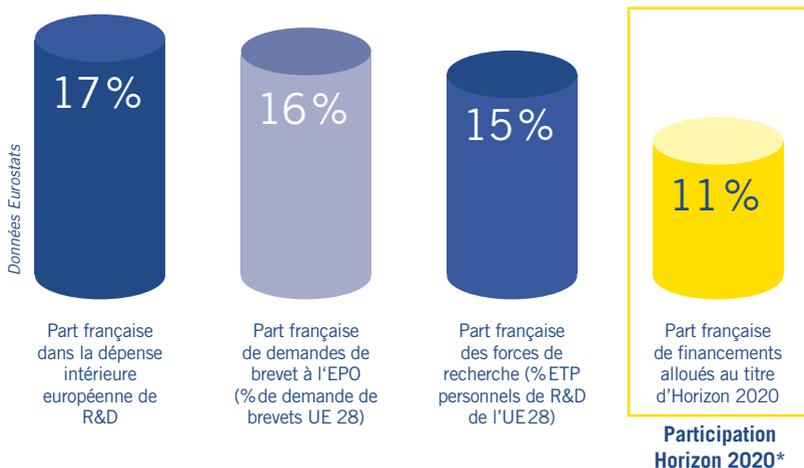


Pourquoi un programme de recherche et d'innovation européen ?

Et pourquoi un plan d'action ?

Peut-on simuler par ordinateur le fonctionnement du cerveau humain afin de développer de nouvelles thérapies en neurosciences? Les voitures électriques auront-elle enfin une autonomie de plusieurs milliers de kilomètres grâce à des batteries du futur ultra-performantes à base de graphène? Notre avenir se prépare maintenant grâce à des projets ambitieux financés par l'Union européenne à travers le Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI- appelé Horizon 2020 pour la période 2014-2020, et Horizon Europe pour 2021-2027).

Le PCRI est donc une chance pour la France et représente, de fait, une part croissante du financement des équipes de recherche et d'innovation françaises, soit en moyenne près d'1 Milliard d'Euros par an depuis le lancement d'Horizon 2020. Cependant, la participation française au programme reste bien en deçà de son potentiel estimé.



De manière très globale, le retour, jugé insuffisant, n'est pas dû à la qualité des projets déposés car le taux de succès des équipes françaises est très supérieur à la moyenne (le taux de succès français est de 16% quand le taux de succès moyen est de 12,5%). Il provient d'un nombre de dépôts proportionnellement plus faible que les meilleurs européens (correspondant à seulement 8,5% des financements demandés).*

Au moment où se prépare le prochain programme, Horizon Europe, et dans un contexte de budgets croissants depuis le premier PCRI, il apparaît de plus en plus pressant d'inverser la tendance au déclin de la participation française, pour que la France bénéficie pleinement de ce programme. Elle dispose en effet de tous les atouts pour s'illustrer dans cette compétition, mais il faut pour cela enclencher une dynamique vertueuse de participation renforcée.

Aussi, sur la base d'un travail associant les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le ministère déploie un plan d'action ambitieux en vue de renforcer la participation française dans le programme européen, de mobiliser l'ensemble des équipes de recherche et d'innovation pour permettre à la France de tirer pleinement parti des opportunités offertes par une contribution active au PCRI.

Les leviers d'actions identifiés sont multiples et différents selon qu'il s'agisse des acteurs publics, de grands groupes, de PME, ou d'acteurs de la société civile. Le plan d'action permettra de déclencher un faisceau d'actions convergentes et concomitantes à plusieurs niveaux.

Ce plan d'action national se décline en 3 axes et autour de 14 mesures :

- inciter davantage d'acteurs à participer au programme cadre,
- les accompagner de façon plus efficiente pendant toutes les étapes de préparation, de dépôt et de réalisation des projets,
- et établir une stratégie d'influence efficace vis-à-vis de la programmation.

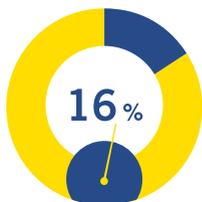
*Sources: données eCorda septembre 2018 (après retraitement)

Le PCRI : une source de financement très importante pour la France

LA FRANCE, 3^e BÉNÉFICIAIRE
D'HORIZON 2020

= 11 % du budget alloué par Horizon 2020

1 MILLIARD € DE FINANCEMENTS
ANNUELS



TAUX DE SUCCÈS DANS LE FINANCEMENT
DES PROJETS FRANÇAIS.
C'EST LE TAUX LE PLUS ÉLEVÉ EN EUROPE



ENJEU-CLÉ DU PLAN D'ACTION NATIONAL :
RENFORCER LA PARTICIPATION FRANÇAISE AUX PROGRAMMES
EUROPÉENS DE RECHERCHE ET INNOVATION

Plan d'action national : 3 axes pour enclencher une dynamique vertueuse

QUI ?

Ministères, régions, organismes, établissements, agences, réseau des points de contact nationaux, pôles de compétitivité

QUOI ?

Augmenter la participation française au PCRI

COMMENT ?

Inciter
Accompagner
Influencer

POURQUOI ?

- Nombre de dépôts de projets
- Taux de succès
- Financements européens pour les acteurs français
- Croissance de l'investissement en R&I
- Création de savoirs et transfert, accès à de nouvelles connaissances, acquisition de nouvelles méthodes de travail
- Visibilité et attractivité, appartenance à des réseaux collaboratifs du meilleur niveau sur la scène internationale
- Développement et accès à des infrastructures de pointe
- Publications, licences, propriété intellectuelle, collaborations favorisant les transferts de technologies et les échanges entre secteurs publics et privés
- Bénéfices commerciaux, opportunités pour les sociétés nationales d'élargir leurs marchés à l'échelle européenne

Axe 1 - Inciter davantage d'acteurs à participer au PCRI et à coordonner des projets

Si la participation française en nombre de projets déposés est jugée insuffisante au regard des forces de la recherche et de l'innovation nationales, les taux de succès sont en moyenne les meilleurs d'Europe. L'enjeu se porte donc sur la nécessité d'accroître le nombre de dépôts de projets et d'élargir le vivier des candidats aux projets européens par la multiplication des mesures incitatives.



OBJECTIFS :

- ✓ Augmenter l'investissement des chercheurs et enseignants-chercheurs dans des responsabilités européennes, notamment de coordination de projets, en faisant de la participation au PCRI un atout dans leur parcours
- ✓ Favoriser les stratégies incitatives au dépôt de projets en intégrant des objectifs et indicateurs communs et simplifiés sur la participation au PCRI dans les contrats liant les ministères aux opérateurs
- ✓ Assurer la différenciation et la complémentarité des programmes de financement vis-à-vis du PCRI
- ✓ Élargir le vivier de porteurs potentiels de projets Horizon 2020



ACTIONS :

- ✓ Mettre en place un cadre RH favorable à la participation des chercheurs
- ✓ Mobiliser les acteurs via le dialogue contractuel pour augmenter la participation et la coordination des projets
- ✓ Articuler les opportunités de financement pour rendre l'offre européenne plus attractive
- ✓ Mener des actions de communication ciblées et adaptées aux différents acteurs concernés par le PCRI

Axe 2 - Restructurer l'accompagnement au niveau national, régional et local

Compte tenu, d'une part, des appels d'offres nationaux parallèles très mobilisateurs, d'autre part, de la complexité des projets européens, les candidats potentiels hésitent à s'engager dans le montage de ces projets, à moins d'être accompagnés dans cette démarche. Il convient donc de créer un continuum de l'accompagnement des porteurs de projets.

OBJECTIFS :

- ✓ Augmenter la valeur ajoutée du réseau des points de contact nationaux vis-à-vis des structures d'accompagnement locales/régionales en renouvelant l'offre de service du réseau
- ✓ Organiser l'échelon régional de l'accompagnement à Horizon 2020, y compris pour renforcer l'accompagnement des acteurs privés
- ✓ Favoriser la valeur ajoutée des sites universitaires pour promouvoir l'activité européenne des établissements membres
- ✓ Faciliter l'accès des chercheurs au PCRI en proposant des formations adaptées

ACTIONS :

- ✓ Un réseau national restructuré professionnalisé et plus efficace
- ✓ Affirmer le rôle des Régions comme échelon-clé de la coordination des acteurs de la RDI, structuré en réseaux public-privés
- ✓ Structurer l'accompagnement de façon adaptée à chaque site, selon une articulation proximité / mutualisation
- ✓ Accompagner les chercheurs et enseignants-chercheurs dans leurs initiatives

Axe 3 - Renforcer les capacités d'influence française sur le PCRI et sa mise en œuvre

Outre notre capacité à mener des projets de recherche et d'innovation excellents, les questions d'influence conditionnent la réussite des projets français dans les programmes cadre. Il s'agit de porter les priorités des équipes françaises de recherche et d'innovation en Europe, d'accroître la visibilité et l'impact de notre communauté scientifique au niveau européen.

OBJECTIFS :



- ✓ Créer les conditions pour une meilleure défense des intérêts français au niveau européen
- ✓ Faire connaître la RDI française à Bruxelles et promouvoir son image et ses succès
- ✓ Augmenter la présence d'experts français dans les panels européens
- ✓ Construire une influence organisée et cohérente des acteurs privés et publics français sur des approches communes et partagées vers des instances communautaires identifiées



ACTIONS :

- ✓ Garantir une présence d'Experts Nationaux Détachés (END) français forte au sein des instances communautaires
- ✓ Développer une plateforme de services nationale à Bruxelles
- ✓ Placer des chercheurs, industriels et acteurs de la recherche et de l'innovation français dans les groupes d'experts de la Commission
- ✓ Influencer la préparation des textes européens de manière informelle et en comités de programme



LE PLAN D'ACTION :

INCITER • ACCOMPAGNER • INFLUENCER



RENFORCER
LA PARTICIPATION
FRANÇAISE
AUX PROGRAMMES
EUROPÉENS
DE RECHERCHE
ET INNOVATION

INCITER

UN CADRE RH PLUS FAVORABLE QUI VALORISE L'ENGAGEMENT EUROPÉEN DES CHERCHEURS - DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT PLUS ATTRACTIFS

ACCOMPAGNER

RESTRUCTURER L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS, AVEC :

- Une offre de service sur mesure, avec un réseau professionnalisé de **Points de Contact Nationaux**
- Une meilleure coordination avec les acteurs au niveau national, régional et local

INFLUENCER

RENFORCER LE POUVOIR D'INFLUENCE À BRUXELLES POUR QUE LES PROGRAMMES EUROPÉENS SOIENT ALIGNÉS AVEC LES INTÉRÊTS DE LA FRANCE





Contact : pape@recherche.gouv.fr

esr.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION